



Le 2 septembre 2021

Par SDÉ et courriel

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec– Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

OBJET : DEMANDE DE RÉVISION DE LA DÉCISION D-2017-110 d'Hydro-Québec par sa direction principale – Contrôle de mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec visant l'adoption des normes de fiabilité (le « Coordonnateur »)
Votre dossier : R-4015-2017 / Notre référence : R054908 JOT

Chère consoeur,

Le Coordonnateur dépose auprès de la Régie de l'énergie une version ré-amendée de la demande de révision et les pièces au soutien relativement au dossier mentionné en objet.

Veillez recevoir, chère consoeur, nos meilleures salutations.

(s) Me Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL, avocate

JC/ab

p. j.

c. c. Intervenant (par courriel seulement)